N° 33

Mr Chabrouge des Paris, lieutenant de mr le premier chirur-
gien du Roy à Falaise, a fait remettre à l'académie un mémoire dans
lequel il rend compte des succès qu'il a obtenus sur un mouton et sur un
cheval pour arrêter le sang après l'amputation de la cuisse faite à ces
deux animaux, au moyen d'un styptique de sa composition dont il a fait
en même tems remettre une boîte pleine. il s'est servi du caustique sur le
mouton, et d'une forte ligature sur l'artère crurale du cheval, laquelle a été pratiquée à travers les
tégumens et les muscles au moyen d'une aiguille faite exprès, et dont les liens
avoient été fixés sur un morceau de bois placé le long de la cuisse. ~~la cuisse~~
coupée, le sang est sorti avec ~~impétuosité~~ beaucoup de vitesse, mais il a bientôt été arrêté par un
bouton fait avec le styptique en question, dont la partie la plus étroite, et
allongée en manière de pédicule, a été introduite dans l'ouverture de l'artère
crurale, et par de la charpie saupoudrée de ce styptique réduit en poudre.
pendant douze ou quatorze jours que le mouton et le cheval ont survécu
à l'opération, il n'y a pas eu d'hémorragie, et lors de l'examen des membres coupés
après leur mort, l'artère crurale s'est trouvée remplie d'un caillot noir

Académie nationale de médecine

ARC 58 n° 39

Indifférente à ses parois, et qui ne s'étendoit pas au delà de six onces en manière de clepsidre, comme le célèbre M. Petit l'a observé. D'après ces faits, monsieur Chalange des prés croit que l'efficacité de son topique contre les hémorragies est incontestable, et qu'on peut le substituer à tous les moyens dont on a coutume de faire usage pour les arrêter. Il n'a pas sans doute fait attention à la prodigieuse différence qu'il y a entre la consistance du sang de l'homme, et celui du quadrupède qu'il a mis en expé-rience. S'il se fût rappellé que dans l'amputation des grandes extrémités, il ne s'écoule pas seulement avec impétuosité des artères principales du membre, mais qu'il s'échappe encore avec force d'un plus ou grand nombre d'artères de médiocre grosseur, et que souvent il survient des hémorragies très graves à des plaies qui n'intéressent que des vaisseaux de cette espèce, il auroit été plus réservé sur les conséquences qu'il s'est empressé de tirer de la réussite de ses premiers essais. Je n'ai point éprouvé le remède de M. Chalange des prés. Si je l'eusse employé contre des hémorragies légères, on n'auroit

pû rien conclure des succès qu'il n'auroit percevé, puisqu'il n'a pas

de styptique astringent connu qui ait un arrêté de semblable, et que la compression

suffit seule pour s'en rendre maître. Quand aux hémorragies vraiment effrayantes,

et surtout quand à celles qui suivent l'extirpation des membres, heureusement

elles se présentent assez rarement pour que je n'aie pas eu occasion de

voir si on pourroit compter sur le remède proposé; et s'il s'en étoit présenté

quelqu'une, je ne crains pas de déclarer à l'Académie que le cas étant

très grave, et que pouvant entraîner presque sur le champ la perte du malade

si on n'obtenoit pas le succès désiré, je ne me serois pas hazardé d'éprouver

un remède nouveau, et dont la nature et la composition sont inconnues,

pendant que nous avons des moyens immanquables dans les mains. Il faut

sans doute faire des expériences; elles sont nécessaires aux progrès de l'art;

mais quand il s'agit d'une chose aussi délicate, il me paroit être de la prudence

des gens de l'art de les laisser entreprendre à ceux qui croient posséder des moyens

infaillibles, et de se conduire comme on l'a fait de nos jours, quand il

a été question du med du Sr Brossart..

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

8